

**« Soutenir le rôle de la société civile au Congo en tant qu'acteur du développement durable »**

**Cérémonie de présentation des nouveaux projets aux partenaires**

**Discours de S.E.M Giacomo DURAZZO, Ambassadeur de l’Union européenne en République du Congo**

**Mercredi 18 mai 2022**

**Délégation de l’Union européenne**

-------------------------------------------------------------------------

Mesdames et Messieurs les représentants des Ministères techniques,

Mesdames et Messieurs nos partenaires des projets,

Chers invités en vos rangs et qualités respectifs,

C'est pour moi un plaisir de participer avec vous à cette cérémonie de présentation de **4 nouveaux projets cofinancés** par l'Union européenne et portés par les organisations de la société civile en République du Congo. Il s'agit pour l'UE d'un événement majeur qui, chaque année nous permet de partager un moment de reconnaissance envers les organisations porteuses de ces actions si importantes pour le développement du Congo et aussi envers l'UE étant, comme vous le savez, le principal bailleur des actions des organisations de la société civile congolaise.

Depuis 2007, l’appui de l’UE à la société civile se chiffre aux environs de 30 millions d'euros (soit environ 20 milliards de FCFA). Les **4 nouveaux projets** représentent un cofinancement européen de **plus de 2 milliards de FCFA, soit, 3.1 millions d'euros**.

Pour la période 2022 - 2025, les organisations de la société civile resteront une priorité pour l'UE, avec la reconduction du programme OSC dans le cadre de la nouvelle architecture de financement de la coopération de l’UE, et notamment la mise en place du nouvel Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale - L’Europe dans le monde ou « NDICI – Global Europe » selon l’acronyme anglais. Par ailleurs, l’UE au Congo entend consolider son appui à la société civile au titre de la coopération bilatérale. C’est ainsi que notre Programme indicatif pluriannuel (PIP) 2021-2027 innove en incluant un volet de renforcement des capacités de la société civile.

Laissez-moi vous faire part de deux observations qui me paraissent particulièrement importantes:

- la **première** est que nous avons assisté, au cours des dernières années, à une véritable montée en puissance des associations congolaises. En effet, dans le cadre du Programme OSC elles ne se présentent plus simplement comme partenaires des Organisation Non Gouvernementale européennes mais directement comme "**demandeurs**".

Le projet présenté ce matin et mené par le Conseil de Concertation des ONG de Développement (CCOD) qui vise à favoriser l’émergence d’une société civile légitime, indépendante, crédible et capable de contribuer au développement social, à la croissance économique inclusive en République du Congo, en est un excellent exemple. Après avoir été partenaire avec une Organisation Non Gouvernementale européenne, le CCOD présente aujourd'hui son troisième projet en tant que demandeur principal.

- La **seconde** observation est l'étendue géographique des projets choisis qui couvrent au total quatre départements du pays (Likouala, Cuvette, Pool et Kouilou), ainsi que la diversité des secteurs touchés, qui concernent non seulement le renforcement des capacités des organisations de la société civile en tant qu’acteurs du développement social et de la croissance économique mais aussi l’amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables et, pour la toute première fois, la reconnaissance et la professionnalisation des acteurs du secteur culturel.

Ces tendances témoignent de la réussite du Programme OSC, qui vise avant tout au renforcement de la société civile et des autorités locales congolaises sur tout le territoire.

Mais, Mesdames et Messieurs, notre soutien ne se limite pas au financement de projets. Il porte aussi sur des actions transversales qui peuvent s'articuler autour de trois axes complémentaires:

- **L'axe formation** puisque depuis 2010, nous finançons des formations en conception de projets et en gestion de subventions de l’UE. Plus de 300 responsables d’associations ont ainsi vu leurs capacités renforcées en conception de projets et recherches de financements grâce à des assistants techniques.

**- l'axe partenariat**, car bien que jeune, la société civile congolaise contribue indéniablement au développement politique, social, et économique du pays. L'UE n'a cessé d'exercer son plaidoyer afin que cette société civile soit renforcée et appuyée, surtout par l'Etat congolais. La société civile doit être considérée comme un partenaire majeur au niveau de la conception et planification des politiques publiques ainsi qu'au niveau de leur mise en œuvre.

*-* Et bien entendu, **l'axe coopération** oùl'implication des organisations de la société civile dans les enjeux de la coopération est primordiale. Cette implication enrichit la réflexion autour des enjeux du développement et améliore la qualité des documents de stratégie d'action et d'assistance au développement. Elle permet à la société civile de s'approprier les politiques et les stratégies produites et permet *in fine* au citoyen de mieux comprendre et accepter les politiques et les actions du gouvernement.

Dans ce cadre, je voudrais souligner le fait que, malgré certaines avancées ces dernières années, il n'y a pas encore au Congo d'espace de concertation entre l'Etat et la société civile. L'UE encourage fortement l'intensification des efforts de dialogue et de consultation pour que ces espaces de concertation soient mis en place et systématiquement utilisés.

L'autonomie et l'indépendance de la société civile et surtout un cadre juridique adapté, sont des conditions sine-qua-non pour que la société civile joue pleinement son rôle. L'UE salue tout engagement des autorités congolaises dans ce sens et est prête à les soutenir financièrement via une assistance technique ciblée.

Enfin, il est important de rappeler que l'objectif final est de faire de la société civile un partenaire responsable, informé et compétent de la vie économique, politique, sociale et culturelle, ainsi que de soutenir la consolidation de la démocratie et de l’Etat de droit.

La totalité des projets présentés aujourd’hui ont intégré cette exigence dans leur action et travaillent à un renforcement des acteurs de la société civile.

A présent, la parole est à vous cher partenaires!

Je vous remercie pour votre participation et votre attention.